

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00348

ETUDE D'AMELIORATION DES ECHANGEURS DE LA GRAND'CROIX ET DU SARDON - DEPARTEMENT DE LA LOIRE - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE D'ETUDE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160803-D20160034810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

ETUDE D'AMELIORATION DES ECHANGEURS DE LA GRAND'CROIX ET DU SARDON - DEPARTEMENT DE LA LOIRE - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE D'ETUDE

Dans le cadre du volet « Voirie » du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et après une étude de faisabilité, il a été retenu de conduire des études de conception concernant l'amélioration des échangeurs de La Grand' Croix et du Sardon.

Cette convention concerne la conduite de l'étude de conception des aménagements des carrefours sur les échangeurs suivant les principes définis par l'étude de faisabilité et validés par les simulations dynamiques de trafic.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de conduite de l'étude et de son financement, car ce projet concerne pour partie la voirie départementale. Il y a lieu de signer une convention partenariale bipartite avec le Conseil Départemental.

La convention vise à préciser :

- la maîtrise d'ouvrage de l'étude,
- la maîtrise d'œuvre de l'étude,
- les modalités de conduite de la mission,
- les modalités de financement de l'étude.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir autoriser la signature de la convention correspondante.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention bipartite partenariale avec le Département de la Loire pour l'étude d'amélioration des échangeurs de La Grand' Croix et du Sardon,**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 13 du budget Voirie, opération 327.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

Gaël PERDRIAU